

MULTISPORTS de 6 à 14 ans  09h00 - 17h00

Journées - Matins - Après - midi  
(entourez SVP)

KIDISPORT de 3 à - de 6 ans  09h30 - 16h30

Semaine du 26/02 au 01/03 : Lun † Mar † Mer † Jeu † Ven †

Semaine du 04/03 au 08/03 : Lun † Mar † Mer † Jeu † Ven †

Cotisations stages : Semaine de 5 Jours minimum 4 jours

- 5 jours : 195 euros - 4 jours : 156 euros (Repas de midi et goûter)
- 5 ½ journées : 130 euros - 4 ½ journées : 104 euros (Goûter l'après-midi)

Non licencié au Club saison 2024, une Licence de 23 euros est obligatoire lors de votre premier stage.

La garderie du matin à partir de 8h15 et garderie du soir se termine à 18h00 : Oui Non (entourez votre choix)

Garderies du matin ou/et du soir : 3 euros par jour (à régler avant le début du stage).

Sans garderie : Pour les multis, pas d'arrivée avant 08h45 & pour les départs 17h15 dernier délai.

Pour les kidis, pas d'arrivée avant 09h15 & pour les départs 16h45 dernier délai

### Identité de l'enfant licencié (e)

Melle  Mr  Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Né(e) le : \_\_\_\_\_

Commentaires concernant votre enfant (allergies, traitement ...) :

**Parents** : Je soussigné (e) : \_\_\_\_\_

Domicilié (e) : \_\_\_\_\_

Téléphones : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_ (En MAJUSCULE)

Autorise  / n'autorise pas  mon enfant à sortir du complexe sportif à la fin de la journée ou demi-journée de stage

Autorise  / n'autorise pas  mon enfant à sortir du complexe T.C La Fourragère, accompagné de son moniteur pour se rendre sur les installations sportives du Lycée Nelson Mandela.

Personnes autorisées à récupérer l'enfant : \_\_\_\_\_

Je reconnais avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur du T.C la Fourragère ASPTT et de l'étendue des garanties d'assurance et/ou d'assistance proposées (licences FFT et FS ASPTT) et avoir remis un **certificat médical obligatoire** m'autorisant à pratiquer le ou les sports proposés.

**Informatique** : La loi informatique et liberté n°78-17 du 06/01/78 modifiée en 2004 s'applique aux réponses faites par ce questionnaire. Toutes les informations de ce document font l'objet d'un traitement informatique et le licencié dispose d'un droit d'accès et de rectification auprès du Secrétaire Général du T.C La Fourragère ASPTT. Ces coordonnées pourront être cédées à des partenaires commerciaux avec possibilité pour le licencié de s'opposer à la divulgation de celles-ci.

**Droit à l'image** : photos, films, interview **J'autorise**  **Je n'autorise pas**  leur diffusion dans les médias  Je ne souhaite pas recevoir d'informations de la part du T.C LA Fourragère ASPTT ou de leurs partenaires.

**Absence pour maladie ou blessure** : Le stage sera remboursé uniquement à partir du deuxième jour d'absence sous forme d'avoir sur une activité au club (sur présentation d'un certificat médical)

Fait le :

Signature : (Précédée de la mention « lu et approuvé »)